

#### 5. LES PROJETS

Care-Connexion décliné en diverses actions :

- <u>Cellul'Air</u> consiste à mener des entretiens individuels au sein même des cellules ;
- <u>Pow-Wow</u> est une action de promotion de la santé collective au préau ;
- <u>Love Spot</u>, en partenariat avec la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial, il permet l'intégration de ces centres au sein de la prison;
- <u>Développement de projets communautaires</u>;
- ◆ <u>Biblio Take Care</u> a pour but d'actualiser et de diversifier les livres santé de la bibliothèque de la prison pour femmes, afin qu'elles aient un meilleur accès à l'information ;
- <u>28 jours</u> est une action de lutte contre la précarité menstruelle lors de la détention ;

Projet pilote d'accompagnement d'usager.es de drogues en détention « Drugs.lab » dont l'objectif est d'accompagner les personnes détenues dans leur rapport à la consommation et d'assurer un soutien en développant un trajet de soins tant au niveau médical, social et psychologique.

Projet d'accompagnement mobile « SideCare » dont le but est d'accompagner en côte à côte la personne lors de consultations médicales ou psychosociales à l'intérieur de la prison ou à l'extérieur, durant son incarcération et après sa sortie

<u>Translation</u> est un projet pilote sur la littératie en santé organisationnelle en prison. Il part du constat qu'il y a un manque d'adaptation des communications verbales et écrites au sein des prisons. L'idée est de repenser la manière dont le système carcéral peur adapter son fonctionnement aux capacités de littératie en santé de sa population. Ce projet est développé au sein de la prison de Lantin et spécifiquement dans le cadre de la prise en charge du VHC.

# 6. COORDONNÉES

I.Care asbl 179 Avenue E. Plasky

179 Avenue E. Plasky 1030 Schaerbeek info@i-careasbl.be www.i-careasbl.be

## **AVIS AUX INTERNAUTES**

https://www.i-careasbl.be/nos-publications https://www.i-careasbl.be/presse

Lien vers les différents communiqués de presse de l'asbl https://educationsante.be/soins-de-sante-en-prison-enroute-vers-une-reforme/ https://kce.fqov.be/fr/soins-de-sant%C3%A9-dans-les-

# Lien vers l'étude du centre fédéral d'expertise des soins de santé

prisons-belges

https://www.cultureetdemocratie.be/articles/prendre-soinen-prison/

https://educationsante.be/la-charte-dottawa/ https://www.oipbelgique.be/thematiques/sante/

# Lien vers l'Observatoire International des Prisons – section belge

https://www.laicite.be/emission/sante-prison-enjeuoublie/

https://www.laicite.be/emission/prison-sinspirer-desbonnes-pratiques-pour-faire-bouger-les-lignes/ https://www.rts.ch/info/sciences-tech/14388757comment-soigner-en-prison-immersion-dans-la-medecinepenitentiaire.html

https://oip.org/communique/soins-specialises-en-prison-loip-denonce-la-double-peine-pour-les-detenus-malades/

# Lien vers l'Observatoire International des Prisons – section française

https://educationsante.be/content/uploads/2024/01/es-407-br-1.pdf

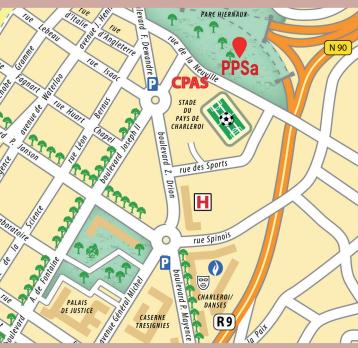
Source photos: www.i-careasbl.be

www.facebook.com/icareasbl

# **MISSIONS**

# Articulation en 3 axes de travail :

- Répondre aux demandes d'informations de tout public (adresses, documentation, ...).
- Assurer un soutien psychologique et/ou orienter toute personne touchée de près ou de loin par les assuétudes.
- Mener des actions d'information, de sensibilisation et de formation autour de cette thématique.





**CPAS** 

**CHARLEROI** 



## PRÉVENTION PROMOTION SANTÉ ASSUÉTUDES

Rue de la Neuville, 14-16 6000 Charleroi

Tél.: 071/30.26.56

E-mail: ppsa@cpascharleroi.be









P.RISC.OPE n° 50 « A LA DÉCOUVERTE D'I.CARE : LABORATOIRE D'INNOVATION EN SANTÉ ET MILIEUX FERMÉS »



Pour cette 50<sup>ème</sup> édition, nous avons choisi de mettre à l'honneur le service I.Care.

Sammy Siddiqui et Marion Guémas se sont prêtés au jeu et ont volontiers accepté de lever le voile sur leur travail au quotidien, abordant ainsi la question de la promotion de la santé en milieu carcéral.

Nous les remercions pour leur présentation et vous souhaitons une agréable découverte. COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE\* DU 16 NOVEMBRE 2023, ANIMÉE PAR MONSIEUR SAMMY SIDDIQUI, COORDINATEUR DES PROJETS DE 1ÈRE LIGNE EN RÉGION WALLONNE, ET MADAME MARION GUÉMAS, COORDINATRICE PLAIDOYER ET RECHERCHE.

### 1. OBJET SOCIAL

Le milieu carcéral étant plutôt hostile aux soins de santé, l'objet social d'I.Care est de contribuer activement à l'amélioration de la prise en charge médicale et psychosociale des détenus, de la continuité des soins pendant l'incarcération et lors du transfert ou de la libération. L'asbl œuvre également à la promotion de la santé en milieu carcéral.

Elle a donc un statut hybride entre des projets ancrés dans la réalité de terrain et du plaidoyer pour des changements structurels.

# 2. CONTEXTE CARCÉRAL

#### 2.1. Population

La Belgique compte :

- 35 prisons;
- une population journalière moyenne de 11050 personnes au 31.01.22. dont 4,5% de femmes ;
- une moyenne de 114,6 personnes pour 100 places;
- 36,2% de personnes prévenues ;
- 63,8% de personnes condamnées ;
- 50,9% de personnes condamnées pour des faits liés aux drogues en 2021 ;
- âge moyen = 38 ans;
- durée moyenne d'incarcération = 7,1 mois en 2021 ;

#### 2.2. Santé mentale

Dans ce contexte, la santé mentale en prison est mise à mal. En effet, un tiers des personnes détenues présentent des troubles de la personnalité, des addictions, ... Le risque de suicide est 5 à 10 fois plus élevé que dans la population générale.

Il manque du personnel et celui présent est en souffrance.

La prise en charge et la continuité des soins sont difficiles à assurer.

#### 2.3. La prison est-elle une expérience traumatique ?

Plusieurs constats soutiennent cette hypothèse :

- les personnes détenues sortent déconnectées, en perte de repères surtout en cas de longue incarcération;
- une habitude à la passivité et à la dépendance s'installe ;

- le risque d'overdose est majoré à la sortie quand il y a eu consommation;
- la continuité des soins risque d'être rompue.

#### 2.4. Principes du Conseil de l'Europe

Au regard de ce contexte difficile, il est essentiel de rappeler les principes de promotion de la santé édictés par le Conseil de l'Europe même si leur respect semble poser problème :

- l'accès aux soins;
- l'équivalence des soins : un détenu doit avoir le même niveau de soins que ceux reçus à l'extérieur ;
- le consentement du patient et la confidentialité des soins;
- la prévention sanitaire ;
- l'intervention humanitaire;
- l'indépendance professionnelle ;
- la compétence professionnelle.

# 3. PROMOTION DE LA SANTÉ EN PRISON

#### 3.1. Principes

La promotion de la santé a pour objectif de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer.

Les principes d'intervention sont :

- établir une politique publique saine ;
- créer des environnements favorables ;
- renforcer l'action communautaire;
- développer les aptitudes personnelles ;
- la réorientation des services de santé.

#### 3.2. Constats

Le système actuel des prisons n'est pas prévu pour travailler la promotion de la santé, la réinsertion, ... Les interactions entre personnes détenues, entre agents pénitentiaires et personnes détenues sont souvent violentes, réactivent parfois des traumas,

Les détenus ont peu d'autonomie, en opposition à l'exigence de travailler leur réinsertion. Il y a peu de formation, pas de prise en compte de la faible alphabétisation du public. Peu de personnes incarcérées ont un travail, les rémunérations ne sont pas équivalentes à celles perçues à l'extérieur, il n'y a pas de reconnaissance du temps de travail à la sortie, ...

Le système de santé est également défaillant : le personnel soignant est en sous-effectif, il y a un manque de moyens matériels, ...

Les conditions de détention sont extrêmement dures : prisons insalubres, surpopulation, pollution sonore, peu d'intimité, ...



## 3.3. Objectifs poursuivis

Via ses différents projets, I.Care vise à réactiver et/ou renforcer les compétences de chacun, en effectuant un travail de recapacitation des personnes, et en leur permettant de vivre des expériences qui viennent remplir les besoins :

- d'autonomie ;
- de compétence ;
- de lien social.

## 4. <u>I.CARE, C'EST ...</u>

I.Care, c'est entre autre des projets, 4 lieux d'intervention (Haren, Jamioulx, Mons, Lantin), une équipe de 1ère ligne en Wallonie, une équipe de 2<sup>ème</sup> ligne en recherche et plaidoyer, un travail en réseau, ...



I.Care, c'est surtout une approche globale en promotion de la santé via :

- Des projets de terrains
- Construits sur base des constats, et en complémentarité, partenariat ;
- Adaptés à chaque lieu ;
- Avec des objectifs définis (cfr.Charte d'Ottawa);
- Avec une attention particulière pour les plus vulnérables et/ou les minorités;
- ⇒ Une présence quotidienne ;
- ⇒ « L'aller-vers » ;
- Un plaidoyer
- Sur la base des observations de terrains ;
- Pour obtenir des changements structurels pour l'ensemble des personnes détenues ;
- Avec une volonté de visibiliser et de décloisonner la prison ;
- ⇒ Via des projets spécifiques ;
- Pour sensibiliser le monde professionnel et le grand public;

<sup>\*</sup>Ces propos sont le fruit des intervenants et n'engagent en rien la responsabilité du CPAS.